



*Afin de gagner en cohérence et en continuités dans les aménagements, le schéma directeur des mobilités actives de 2004 a été mis à jour au regard des évolutions du territoire.*

*Le schéma présenté ci-contre comprend les tronçons existants et les tronçons à l'étude.*

*Il présente un objectif à long terme de la métropole en matière de réseau cyclable structurant. Le secteur sauvegardé du centre-ville de Dijon est grisé dans la mesure où les circulations y sont déjà apaisées et les voies propices aux modes actifs.*

#### **PORTEUR(S) DE L'ACTION**

---

- Dijon Métropole

#### **PARTENAIRE(S)**

---

- Communes
- Gestionnaires des voiries
- Propriétaires fonciers concernés par des aménagements cyclables
- Opérateur(s) des services vélos (DiviaVélo, DiviaVélodi, DiviaVéloPark, ...)